

***Livre I.4 : Analyse de la  
consommation des espaces naturels,  
agricoles et forestiers***



**Rapport de présentation**  
**Approuvé le 25.03.2019**



du Pays du Ruffécois

Crédit Photo :  
Stéphane Charbeau  
(Sauf indication contraire)

Les photos, images et cartes ne peuvent être reproduites sans autorisation préalable sollicitée auprès de la Direction du PETR du Ruffécois

Depuis 15 ans, le contexte législatif n'a cessé de se renforcer dans le but de garantir une gestion économe et équilibrée des espaces naturels, agricoles et forestiers.

En ce qui concerne les documents de planification, la loi Grenelle II a introduit en 2010 une obligation, d'une part, d'analyse des espaces consommés avant l'approbation du document et, d'autre part, de fixation d'objectifs pour maîtriser l'étalement urbain.

La loi Alur a renforcé ces obligations et le rapport de présentation doit dorénavant présenter « une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'approbation du schéma et justifier les objectifs chiffrés de limitation de cette consommation compris dans le document d'orientation et d'objectifs (DOO/livre 3)

La phase d'analyse constitue une étape clé. Ses résultats permettent de poser le diagnostic et en cela d'alimenter la définition des objectifs. Son élaboration est également l'occasion de définir les concepts et les méthodes qui détermineront l'évaluation future des objectifs (partie 7 du présent livre).

L'analyse est une étape technique qui dans un premier temps doit résoudre la question de la mobilisation des données et de leur traitement. L'enjeu est cependant de réussir par la suite son appropriation par la population et les élus. Objet technique, l'analyse doit s'insérer dans le projet politique du territoire.

## Rappel des obligations légales pour le SCoT en termes de consommation des sols

### Consommation foncière globale entre 2002 et 2012

Article L.141-3 du Code de l'urbanisme : « [Le rapport de présentation] présente une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'approbation du schéma [...] »

### Définir des objectifs chiffrés de limitation de la consommation des sols

Article L.141-3 du Code de l'urbanisme : « [Le rapport de présentation] justifie les objectifs chiffrés de limitation de cette consommation comprise dans le document d'orientation et d'objectifs. »

Article L.141-6 du Code de l'urbanisme : « Le document d'orientation et d'objectifs arrête, par secteur géographique, des objectifs chiffrés de consommation économique de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain et décrit, pour chacun d'eux, les enjeux qui lui sont propres. »

### Suivre et évaluer le SCoT

Article L.141-28 du Code de l'urbanisme : « Six ans au plus après la délibération portant approbation du schéma de cohérence territoriale, la dernière délibération portant révision complète de ce schéma, ou la délibération ayant décidé son maintien en vigueur en application du présent article, l'établissement public prévu à l'article L. 143-16 procède à une analyse des résultats de l'application du schéma, notamment en matière d'environnement, de transports et de déplacements, de maîtrise de la consommation de l'espace, d'implantations commerciales et, en zone de montagne, de réhabilitation de l'immobilier de loisir et d'unités touristiques nouvelles structurantes, et délibère sur son maintien en vigueur ou sur sa révision partielle ou complète. »

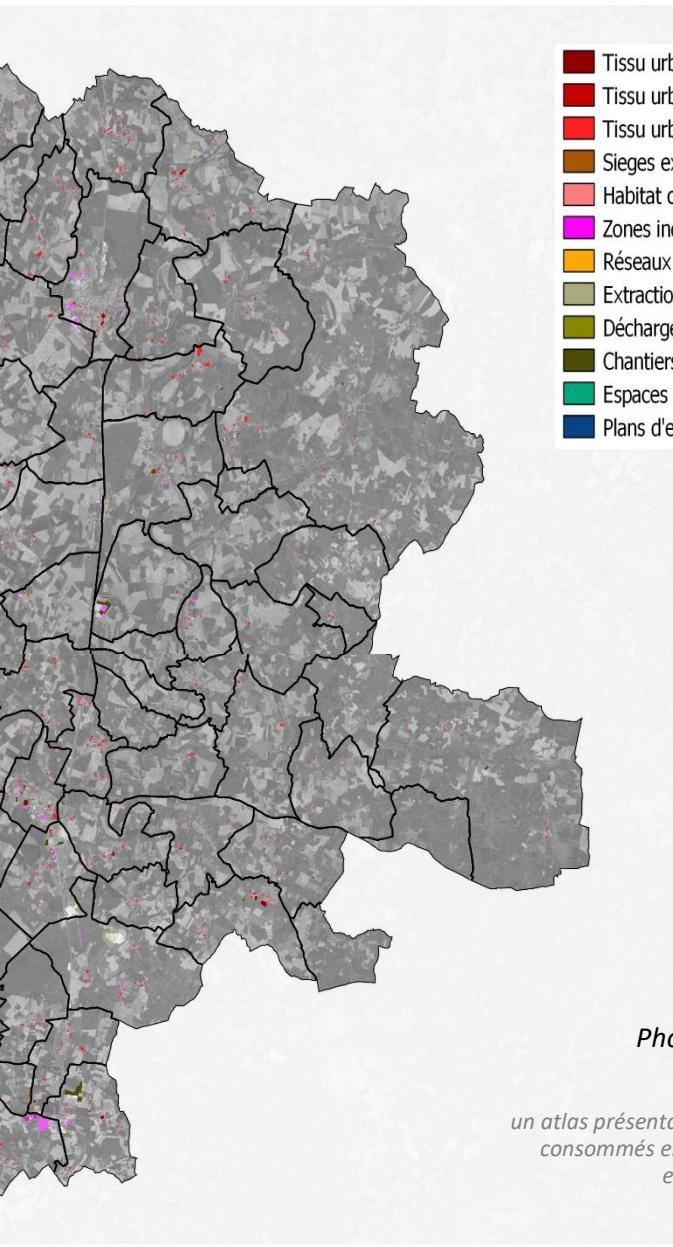
Cette analyse est communiquée au public et à l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, mentionnée à l'article L. 104-6.

A défaut d'une telle délibération, le schéma de cohérence territoriale est caduc. »

**1. Les chiffres-clés de la consommation  
d'espace sur le territoire du SCoT  
du Pays Ruffécois (période 2002-2012)**



# perspective de l'utilisation sources foncières



**Données source de l'analyse  
réalisée en 2013-2014 :  
BDParcellaire IGN  
Photographies aériennes 2002-2012**

*Pour information et illustration,  
un atlas présentant par groupe de communes les terrains  
consommés entre 2002 et 2012 (origine et destination  
est disponible en annexes du présent livre*

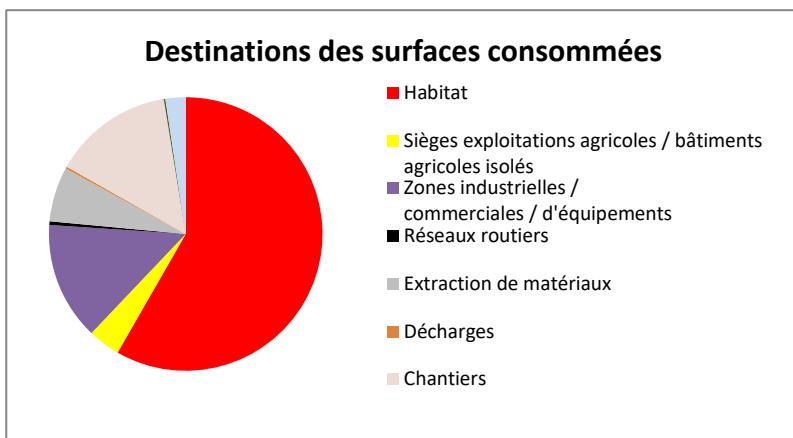
## 1.1 Consommation foncière globale entre 2002 et 2012

surfaces en hectares	TOTAL		TOTAL HABITAT		TOTAL ACTIVITES	
	hectares	%	hectares	%	hectares	%
CdC Boixe	163,4	31,6%	77,8	25,8%	85,6	39,7%
CdC Val de Charente	149,8	29,0%	111,6	37,0%	38,2	17,7%
CdC Pays d'Aigre	80,7	15,6%	28,3	9,4%	52,4	24,3%
CdC Pays Manslois	123,3	23,8%	83,7	27,8%	39,6	18,3%
<b>PAYS RUFFECOIS</b>	<b>517,1</b>	<b>100%</b>	<b>301,5</b>	<b>100%</b>	<b>215,6</b>	<b>100%</b>

Sur le territoire du SCoT, entre 2002 et 2012, environ 517 hectares ont été consommés pour l'urbanisation, ce qui correspond à une consommation annuelle moyenne de l'ordre d'une cinquantaine d'hectares. Les communautés de communes les plus consommatrices de foncier sont celles de Boixe (pour l'activité économique) et de Val de Charente (pour l'habitat). Le Pays Manslois et le Pays d'Aigre sont les intercommunalités les moins consommatrices.

## 1.2 Destinations du foncier consommé

Sur les 517 ha consommés au total, l'habitat est le premier bénéficiaire.



- **Utilisation du foncier résidentiel**

Le foncier résidentiel est majoritairement consommé sous forme de tissu urbain diffus, c'est-à-dire peu dense (90% du foncier résidentiel).

surfaces en hectares	Habitat collectif	Tissu urbain dense superficie de 500 à 1000m <sup>2</sup>	Tissu urbain superficie > à 1000m <sup>2</sup>	Tissu urbain diffus	<b>TOTAL HABITAT</b>
CdC Boixe	0,0	6,1	0,5	71,3	77,8
CdC Val de Charente	0,0	3,7	4,1	103,8	111,6
CdC Pays d'Aigre	0,0	1,1	0,3	27,0	28,3
CdC Pays Manslois	0,4	11,2	0,3	71,7	83,7
<b>PAYS RUFFECOIS</b>	<b>0,4</b>	<b>22,1</b>	<b>5,2</b>	<b>273,8</b>	<b>301,5</b>
	0,1%	7,3%	1,7%	90,8%	

Il a été nouvellement construit entre 2002 et 2012, une moyenne de 30 hectares par an.

Les densités résidentielles des espaces qui se sont construits entre 2002 et 2012 sont relativement faibles, en moyenne de l'ordre de 8,5 logements par hectare. En effet, il a été comptabilisé (source Sit@del) 2566 logements nouveaux sur la période pour 301 ha nouvellement construits.

- **Utilisation du foncier économique**

surfaces en hectares	Sièges exploitations agricoles / bâtiments agricoles isolés	Zones industrielles commerciales / d'équipements	Réseaux routiers	Extraction de matériaux	Décharges	Chantiers	Espaces verts urbains publics ou privés	Plans d'eau	<b>TOTAL ACTIVITES</b>
CdC Boixe	2,3	32,7	1,2	27,1	0,0	22,2	0,0	0,0	85,6
CdC Val de Charente	9,5	16,4	0,1	0,0	1,3	9,5	0,7	0,7	38,2
CdC Pays d'Aigre	4,5	5,0	0,0	6,3	0,0	24,7	0,3	11,6	52,4
CdC Pays Manslois	3,4	18,0	0,9	0,0	0,0	17,3	0,0	0,0	39,6
<b>PAYS RUFFECOIS</b>	<b>19,6</b>	<b>72,2</b>	<b>2,2</b>	<b>33,4</b>	<b>1,3</b>	<b>73,6</b>	<b>1,0</b>	<b>12,3</b>	<b>215,6</b>
	9,1%	33,5%	1,0%	15,5%	0,6%	34,1%	0,5%	5,7%	

Le tiers du foncier économique utilisé entre 2002 et 2012 est aménagé sous forme de zones industrielles, artisanales ou commerciales, soit env. 72 hectares (+ extraction de matériaux = 106 ha) Un second tiers est actuellement sous forme de chantiers : il correspond généralement aux équipements mis en œuvre pour accueillir la LGV.

## 1.3 Origine du foncier consommé

La majorité des surfaces consommées entre 2002 et 2012 a été imputée à l'espace agricole (90% des surfaces).

surfaces en hectares	Terre consommée sur l'espace agricole	Terre consommée sur l'espace naturel	Terre consommée sur les espaces verts urbains (publics et privés) > densification ou division de parcelles à l'intérieur de l'enveloppe urbaine	TOTAL
CdC Boixe	132,8	26,3	4,0	163,4
CdC Val de Charente	147,4	2,6	2,5	149,8
CdC Pays d'Aigre	68,8	10,7	1,1	80,7
CdC Pays Manslois	117,1	2,4	2,7	123,3
<b>PAYS RUFFECOIS</b>	<b>466</b>	<b>42</b>	<b>10</b>	<b>517,1</b>
	90%	8%		2%

*NB : Les services de l'Etat ont transmis à la collectivité courant de l'année 2017 leur analyse issue des fichiers fonciers (non diffusés à l'époque de l'analyse réalisée en 2013-2014). Les tableaux établissent ainsi ressortir pour la période 2000-2015 :*

Consommation 2000-2015	Habitat	Economie	Total
Val de Charente	131,5 ha	28,8 ha	160,3 ha
Coeur de Charente	217,2 ha	49,2 ha	266,4 ha
<b>Total</b>	<b>348,7 ha</b>	<b>78 ha</b>	<b>426,7 ha</b>

*Il est par ailleurs comptabilisé un total de 2904 nouveaux logements.*

*Ainsi, il peut être estimé la densité moyenne des nouvelles constructions entre 2000 et 2015 à 8,3 logements par hectares.*

*Les deux analyses sont ainsi cohérentes et les orientations pourront alors se basées sur ces constats pour déterminer les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace à horizon 2035, à savoir une densité moyenne passée comprise entre 8 et 8,5 logements par hectare concernant l'habitat et une surface comprise entre 72 et 106 hectares consommée dans le passé pour le développement économique.*

*Les tableaux d'analyse transmis par la DDT 16 sont joints pour information en annexes de la présente partie.*

*Par ailleurs, il a été également fourni par la DDT 16 en 2018 son analyse des fichiers fonciers sur la période 2006-2016. Celle-ci fait ressortir une consommation globale des espaces NAF de 43 hectares par an (toutes destinations confondues) ; à rapprocher des 51 hectares par an observé sur la période 2002-2012.*

Evolution des surfaces NAF entre 2006 et 2016 (différence entre naf_2006 et naf_2016 redressée selon l'évolution des surfaces cadastrées et artificialisées)										Total ha
2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	-430,6521
-30,1249	-62,1027	-53,489	-74,6825	-48,8231	-7,618	-30,928	-13,2231	-21,5753	-88,0855	

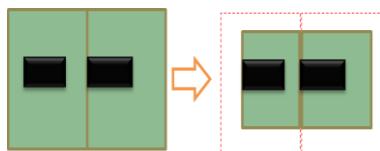
## 1.2 Le foncier résidentiel : quelle utilisation pour quelle optimisation ?

La consommation foncière pour le développement résidentiel constitue le premier poste d'utilisation de l'espace au regard des chiffres précédents. Les objectifs de modération et d'optimisation de l'espace qui seront prescrits dans le SCoT se concentreront donc principalement sur le foncier résidentiel.

Si l'on observe plus en détail l'urbanisation de ces 10 dernières années, force est de constater que l'espace est utilisé pour accueillir les habitations est principalement aménagé sous forme de lotissements ou sous forme de juxtaposition d'opérations individuelles, et plus rarement sous forme d'extensions agglomérées. Il s'agit donc de formes urbaines relativement peu denses en comparaison avec les cœurs de villages traditionnels.

Toutefois, par souci d'économie (pour les collectivités, les aménageurs ou encore les propriétaires), l'utilisation du foncier résidentiel évolue :

- Dans les opérations de lotissements ou dans les secteurs urbanisés "au coup par coup" (formes urbaines contemporaines les plus couramment rencontrées sur le territoire), le parcellaire a tendance à se réduire : la taille des lots diminue sensiblement ; mais les modes d'implantation des constructions restent globalement les mêmes.



- Quelques opérations d'habitat collectif ont vu le jour dans les communes les plus peuplées et les mieux desservies (Ruffec, Mansle) ; mais ces tentatives de "densification" restent marginale à l'échelle de l'ensemble du foncier utilisé pour accueillir l'habitat.

Face à la nécessité de "densifier" les espaces urbains résidentiels, la question d'urbanisme se pose donc en termes de préservation de la qualité de vie et de l'intégrité des paysages. Sans adaptation des agencements des constructions sur un terrain qui se réduit, comment garantir des espaces privatifs d'intimité ? Sans réflexion sur les modes d'implantation et sur les connivences avec des espaces publics, comment mettre en valeur l'identité des lieux, des quartiers et des villages ?

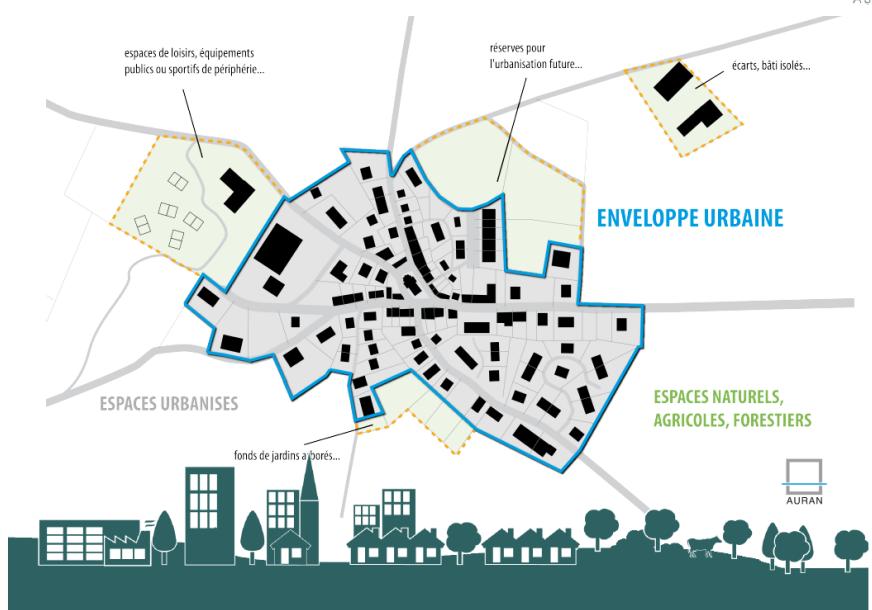
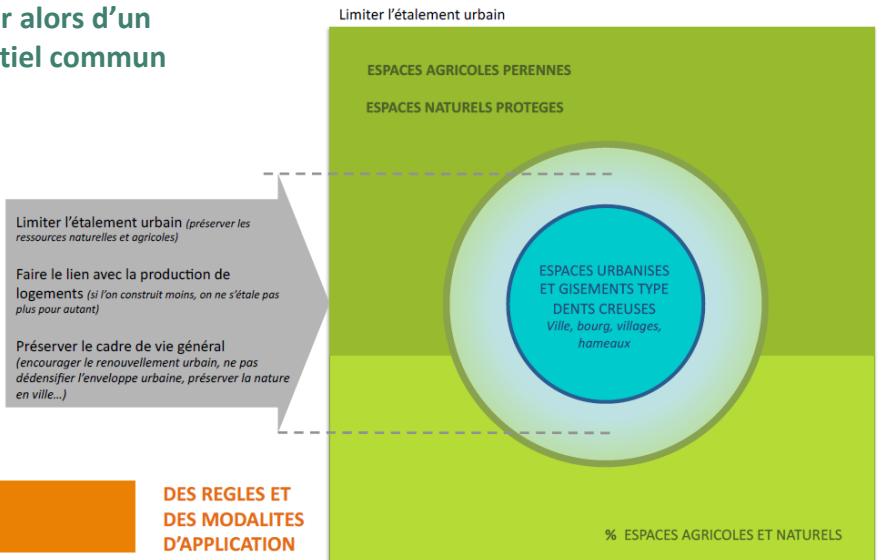
**Compte-tenu des efforts demandés aux documents d'urbanisme en faveur d'une réduction de la consommation d'espace, l'enjeu du SCoT est clair : comment produire de nouvelles formes urbaines aux densités acceptables et à la qualité de vie préservée ?**

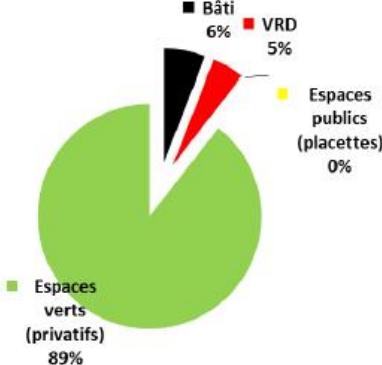
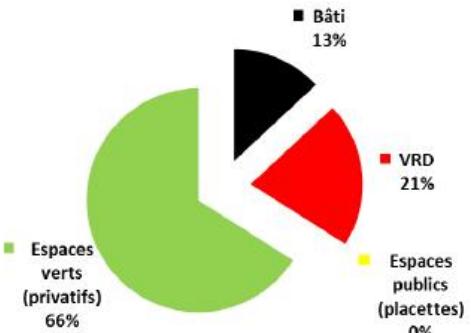
Au-delà des considérations chiffrées de la consommation foncière, il est important de s'intéresser aux aspects qualitatifs de l'utilisation de l'espace. L'enjeu qui se pose est celui de la manière dont l'espace est utilisé pour accueillir les nouveaux logements, c'est-à-dire l'enjeu de l'optimisation bien plus que celui de la densification.

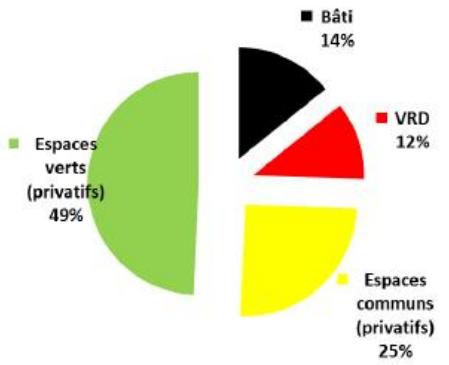
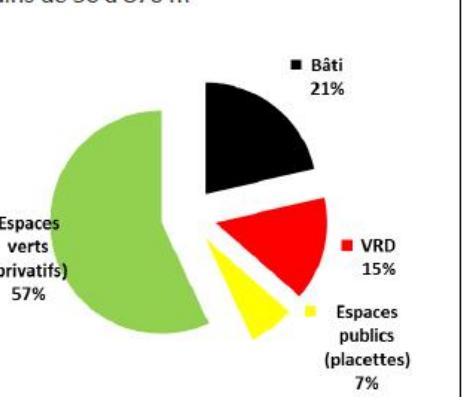
Plusieurs critères qualitatifs visant à interroger et à caractériser le potentiel d'optimisation sont notamment analysés ci-dessous, à partir d'une comparaison de diverses formes urbaines rencontrées sur le territoire du SCoT.



## Se doter alors d'un référentiel commun



Pavillonnaire linéaire ou diffus	Pavillonnaire dense, lotissement, individuel groupé																				
<p><b>Pavillonnaire linéaire ou diffus</b></p>  <p><i>Exemple pris à Mansles</i></p>	<p><b>Pavillonnaire dense, lotissement, individuel groupé</b></p>  <p><i>Exemple pris à Ruffec</i></p>																				
<p>Surface totale étudiée : 7,3 ha 24 constructions (R), sur des terrains de 1000 à 3950 m<sup>2</sup></p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Type d'espace</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Espaces verts (privatifs)</td> <td>89%</td> </tr> <tr> <td>Bâti</td> <td>6%</td> </tr> <tr> <td>VRD</td> <td>5%</td> </tr> <tr> <td>Espaces publics (placettes)</td> <td>0%</td> </tr> </tbody> </table>	Type d'espace	Pourcentage	Espaces verts (privatifs)	89%	Bâti	6%	VRD	5%	Espaces publics (placettes)	0%	<p>Surface totale étudiée : 2,3 ha 31 constructions (R, R+1), sur des terrains de 180 à 580 m<sup>2</sup></p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Type d'espace</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Espaces verts (privatifs)</td> <td>66%</td> </tr> <tr> <td>Bâti</td> <td>13%</td> </tr> <tr> <td>VRD</td> <td>21%</td> </tr> <tr> <td>Espaces publics (placettes)</td> <td>0%</td> </tr> </tbody> </table>	Type d'espace	Pourcentage	Espaces verts (privatifs)	66%	Bâti	13%	VRD	21%	Espaces publics (placettes)	0%
Type d'espace	Pourcentage																				
Espaces verts (privatifs)	89%																				
Bâti	6%																				
VRD	5%																				
Espaces publics (placettes)	0%																				
Type d'espace	Pourcentage																				
Espaces verts (privatifs)	66%																				
Bâti	13%																				
VRD	21%																				
Espaces publics (placettes)	0%																				

Petit collectif, habitat intermédiaire	Centre-bourg, cœur de village ancien																				
 <p>Exemple pris à Ruffec</p>	 <p>Exemple pris à Saint-Amant de Boixe</p>																				
<p>Surface totale étudiée : 0,4 ha 1 construction (R+4)</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Type d'espace</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Espaces verts (privatifs)</td> <td>49%</td> </tr> <tr> <td>Espaces communs (privatifs)</td> <td>25%</td> </tr> <tr> <td>Bâti</td> <td>14%</td> </tr> <tr> <td>VRD</td> <td>12%</td> </tr> </tbody> </table>	Type d'espace	Pourcentage	Espaces verts (privatifs)	49%	Espaces communs (privatifs)	25%	Bâti	14%	VRD	12%	<p>Surface totale étudiée : 1,3 ha + de 30 constructions (R, R+1, R+2), sur des terrains de 50 à 870 m<sup>2</sup></p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Type d'espace</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Espaces verts (privatifs)</td> <td>57%</td> </tr> <tr> <td>Espaces publics (placettes)</td> <td>7%</td> </tr> <tr> <td>Bâti</td> <td>21%</td> </tr> <tr> <td>VRD</td> <td>15%</td> </tr> </tbody> </table>	Type d'espace	Pourcentage	Espaces verts (privatifs)	57%	Espaces publics (placettes)	7%	Bâti	21%	VRD	15%
Type d'espace	Pourcentage																				
Espaces verts (privatifs)	49%																				
Espaces communs (privatifs)	25%																				
Bâti	14%																				
VRD	12%																				
Type d'espace	Pourcentage																				
Espaces verts (privatifs)	57%																				
Espaces publics (placettes)	7%																				
Bâti	21%																				
VRD	15%																				

Pavillonnaire linéaire ou diffus



Pavillonnaire dense,  
lotissement, individuel groupé



## « Densité » apparente brute croissante (selon le coefficient

Sans surprise, les formes urbaines les plus denses permettent d'obtenir une production de logements plus "rentable".

Les formes agglomérées de type cœur de village permettent de produire de la mixité urbaine. Les formes les plus denses permettent de produire un parc de logements diversifié.

### Coefficient d'emprise bâtie

$$\frac{\text{Surface bâtie}}{\text{TOTAL îlot étudié}} = 0,06$$

Foncier consommé en moyenne pour produire 1 logement : 2200 m<sup>2</sup>  
3 à 4 logt / ha

### Coefficient d'emprise bâtie

$$\frac{\text{Surface bâtie}}{\text{TOTAL îlot étudié}} = 0,13$$

Foncier consommé en moyenne pour produire 1 logement : 500 m<sup>2</sup>  
15 à 20 logt / ha

Quartier généralement purement résidentiel  
Diversification du parc de logements ?  
Mixité sociale ?

## Densification et question du rôle des espaces publics

Pavillonnaire linéaire ou diffus

Pavillonnaire dense,  
lotissement, individuel groupé

# question de la productivité et de la rentabilité

Petit collectif, habitat intermédiaire



Centre-bourg, cœur de village ancien



d'emprise bâtie)

**Coefficient d'emprise bâtie**

$$\frac{\text{Surface bâtie}}{\text{TOTAL îlot étudié}} = 0,14$$

Foncier consommé en moyenne pour produire 1 logement : 140 m<sup>2</sup>

60 à 80 logt / ha

**Coefficient d'emprise bâtie**

$$\frac{\text{Surface bâtie}}{\text{TOTAL îlot étudié}} = 0,21$$

Foncier consommé en moyenne pour produire 1 logement : 240 m<sup>2</sup>

30 à 50 logt / ha

Mixité urbaine (habitat, équipements, commerces et services s'entremêlent)

Parc de logements diversifié

Mixité sociale

Petit collectif, habitat intermédiaire

Centre-bourg, cœur de village ancien

## Densification et question de l'identité paysagère

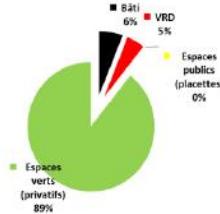
Pavillonnaire linéaire ou diffus



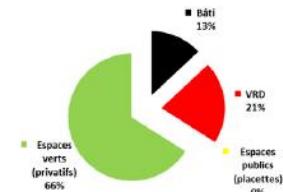
Pavillonnaire dense,  
lotissement, individuel groupé



### « Densité » apparente brute croissante (selon le coefficient



Les formes agglomérées de type cœur de village garantissent un rôle plus fédérateur des espaces publics.



Espaces publics limités à la voie de desserte

Logique individualiste

Espaces communs à la fonction minimaliste (circulation, stationnement)

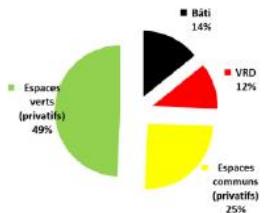
### Petit collectif, habitat intermédiaire



### Centre-bourg, cœur de village ancien



d'entreprise bâtie)



25% de la surface de l'opération affectés aux espaces communs → espaces privatifs dédiés au stationnement

7% de la surface du cœur de village affectés aux espaces communs → espaces communs de circulation, de stationnement et d'animation

Espaces communs supports de convivialité

Espaces publics structurés grâce aux implantations des constructions aux abords → espaces publics structurants



Densification et question de la gestion de l'intimité

Pavillonnaire linéaire ou diffus



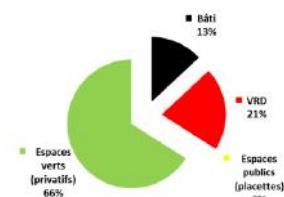
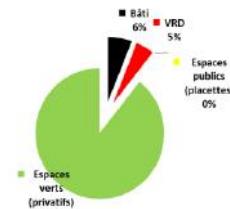
Pavillonnaire dense,  
lotissement, individuel groupé



**« Densité » apparente brute croissante (selon le coefficient**

Les formes agglomérées de type cœur de village intègrent d'importantes surfaces en espaces verts, généralement supports de vie sociale.

La densification, selon la manière dont sont implantées les constructions, n'est pas incompatible avec l'apport de "nature en ville" ni avec l'affirmation d'une identité architecturale.



Espaces végétalisés à hauteur de 65-90 % (en surface) → jardins privatifs

Appauvrissement de l'identité locale / Banalisation architecturale

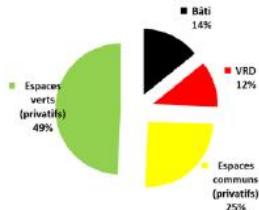
Petit collectif, habitat intermédiaire



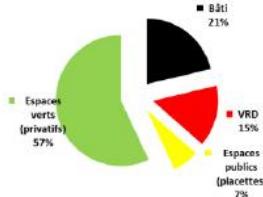
Centre-bourg, cœur de village ancien



d'entreprise bâtie)



49% de la surface de l'opération affectés aux espaces verts → espaces privatifs d'agrément, souvent non investis par les habitants



57% de la surface du cœur de village affectés aux espaces verts → espaces privatifs et publics support de vie sociale

Identité, signature architecturale locale



## « Densité » apparente brute croissante (selon le coefficient)

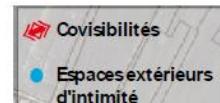
Les formes agglomérées de type cœur de village génèrent davantage d'espaces privatifs d'intimité que les formes les moins denses.

La densification, selon la manière dont sont implantées les constructions, n'est pas incompatible avec la gestion de l'intimité dans les parties privatives.



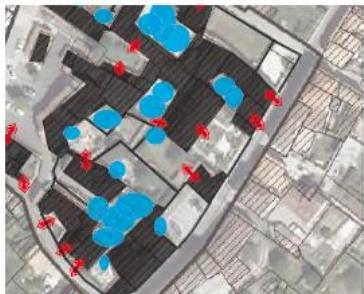
Gestion apparente de l'intimité mais en réalité de nombreux espaces privatifs exposés

Les résidents – à défaut de pouvoir s'éloigner des voisins – ont recours à des artifices permettant le retranchement et la réduction de l'exposition à la vue de tous ...





d'entreprise bâtie)



Gestion de l'intimité par la diversité architecturale :  
 agencement, cours intérieures,  
 variation des hauteurs

### Vers un objectif chiffré de la modération de la consommation de l'espace

Cet état initial de la consommation foncière observée à l'échelle du Pays Ruffécois sert de base à l'expression d'un objectif chiffré de modération de la consommation d'espaces.

Celui-ci est ainsi inscrit dans le DOO (livre 3) et justifié au regard de la présente analyse dans la partie 5 du présent livre.

## Tableaux des services de l'Etat (DDT 16) à partir des fichiers fonciers disponibles en 2017

Surfaces Urbanisées : Val de Charente -- DGFIP - Fichiers Fonciers -- 14 / 12 / 17

Année de construction	Données	ACTIVITE	DEPENDANCE	MAISON	APPARTEMENT	MIXTE	Total
2000	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	3 8152 2717	3 2367 789	51 59453 1165	1 40 40	8 7600 950	66 77612 1175
2001	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	2 5495 2747	3 1800 600	40 59200 1480	0 0 0	4 4409 1102	49 70904 1447
2002	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	2 288 144	2 2656 1328	29 40198 1386	0 0 0	4 6868 1717	37 50010 1351
2003	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	12 10135 844	4 3586 896	39 54557 1398	9 2211 245	2 125 62	66 70614 1069
2004	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	4 3063 765	5 5666 1133	69 70291 1018	5 234 46	8 5324 665	91 84578 929
2005	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	8 14332 1791	6 6467 1077	88 101556 1154	96 5172 53	4 2850 712	202 130377 645
2006	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	5 12297 2459	6 2149 358	82 113695 1386	4 150 37	6 3841 640	103 132132 1282
2007	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	12 25054 2087	8 7787 973	99 130644 1319	24 930 38	2 2000 1000	145 166415 1147
2008	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	7 6224 889	10 9826 982	104 174127 1674	12 611 50	4 758 189	137 191546 1398
2009	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	10 29525 2952	12 9702 808	100 145560 1455	0 0 0	2 1550 775	124 186337 1502
2010	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	6 12503 2083	14 11843 845	52 69120 1329	13 93 7	0 0 0	85 93569 1100
2011	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	7 14009 2001	12 6074 506	47 74614 1587	0 0 0	0 0 0	66 94697 1434
2012	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	8 32714 4089	14 12822 915	60 76400 1273	0 0 0	4 6619 1654	86 128555 1494
2013	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	5 38446 7689	13 11766 905	37 49104 1327	0 0 0	0 0 0	55 99316 1805
2014	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	8 30772 3846	12 7260 605	39 57256 1468	4 1719 429	0 0 0	63 97007 1539
2015	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	1 1356 1356	5 1190 238	18 28283 1571	2 405 202	2 1954 977	28 33188 1185
Données	ACTIVITE	DEPENDANCE	MAISON	APPARTEMENT	MIXTE	Total	
Total Somme - Nb de locaux	100	129	954	170	50	1403	
Total Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> )	244365	102961	1304058	11565	43898	1706847	
Total Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	2443	798	1366	68	877	1216	

## Surfaces Urbanisées : Coeur de Charente -- DGFiP - Fichiers Fonciers -- 14 / 12 / 17

Année de construction	Données	ACTIVITE	DEPENDANCE	MAISON	APPARTEMENT	MIXTE	Total
2000	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	2 4808 2404	9 8395 932	63 89629 1422	4 383 95	10 6371 637	88 109586 1245
2001	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	2 5027 2513	6 2765 460	83 119780 1443	0 0 0	6 15146 2524	97 142718 1471
2002	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	2 8131 4065	4 1501 375	78 85170 1091	2 422 211	0 0 0	86 95224 1107
2003	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	9 50398 5599	2 976 488	92 109408 1189	0 0 0	4 8349 2087	107 169131 1580
2004	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	18 25088 1393	6 3150 525	101 105282 1042	0 0 0	6 4611 768	131 138131 1054
2005	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	11 32543 2958	9 5023 558	163 191054 1172	3 84 28	4 1201 300	190 229905 1210
2006	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	21 36668 1746	5 1379 275	185 256920 1388	10 1324 132	0 0 0	221 296291 1340
2007	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	11 24765 2251	9 6850 761	142 182007 1281	1 1700 1700	6 3626 604	169 218948 1295
2008	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	2 4696 2348	11 12198 1108	165 233773 1416	5 206 41	4 5026 1256	187 255899 1368
2009	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	7 14200 2028	22 12608 582	137 167233 1220	0 0 0	4 3058 764	170 197299 1160
2010	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	12 63083 5256	22 21750 986	126 136743 1085	1 41 41	4 1140 285	165 222757 1350
2011	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	14 26841 1917	7 4269 612	145 146734 1011	1 148 148	16 5565 347	183 183577 1003
2012	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	33 74230 2249	13 5884 452	104 141951 1364	0 0 0	0 0 0	150 222065 1480
2013	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	11 13555 1232	14 6720 480	66 93213 1412	0 0 0	2 1195 597	93 114683 1233
2014	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	12 47229 3935	12 5418 451	56 62045 1107	0 0 0	4 1085 271	84 115777 1378
2015	Somme - Nb de locaux Somme - Surface parcelle(s) construction( m <sup>2</sup> ) Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )	2 2286 1143	31 15023 484	45 46931 1042	2 85 42	0 0 0	80 64325 804
Données		ACTIVITE	DEPENDANCE	MAISON	APPARTEMENT	MIXTE	Total
Total Somme - Nb de locaux		169	182	1751	29	70	2201
Total Somme - Surface parcelle(s) construction (m <sup>2</sup> )		433548	114129	2167873	4393	56373	2776316
Total Somme - Surf / Nbloc (m <sup>2</sup> )		2565	627	1238	151	805	1261





